



ARRETE MINISTERIEL N° CAB/MINAFPECI/ 005 /2004 DU 31 JAN 2004
PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CABINET DU MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

Le Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération internationale ;

Vu la Constitution de la Transition spécialement en ses Articles 89, alinéa 2 et 3, et 91 ;

Considérant l'Accord Global et Inclusif sur la Transition de la République Démocratique du Congo, spécialement le paragraphe 8, Annexe 1, point A relatif au Gouvernement ;

Vu telle que modifiée à ce jour la loi n° 81-003 du 17 juillet 1981 portant Statut du personnel de carrière des Services Publics de l'Etat ;

Vu le Décret n° 03/06 du 30 juin 2003 portant nomination des Ministres et Vice-Ministres du Gouvernement de Transition de la République Démocratique du Congo ;

Du le Décret n° 03/027 du 16 septembre 2003 fixant les attributions des ministères ;

Vu le Décret n° 03/028 du 16 septembre 2003 portant organisation et fonctionnement des Cabinets ministériels ;

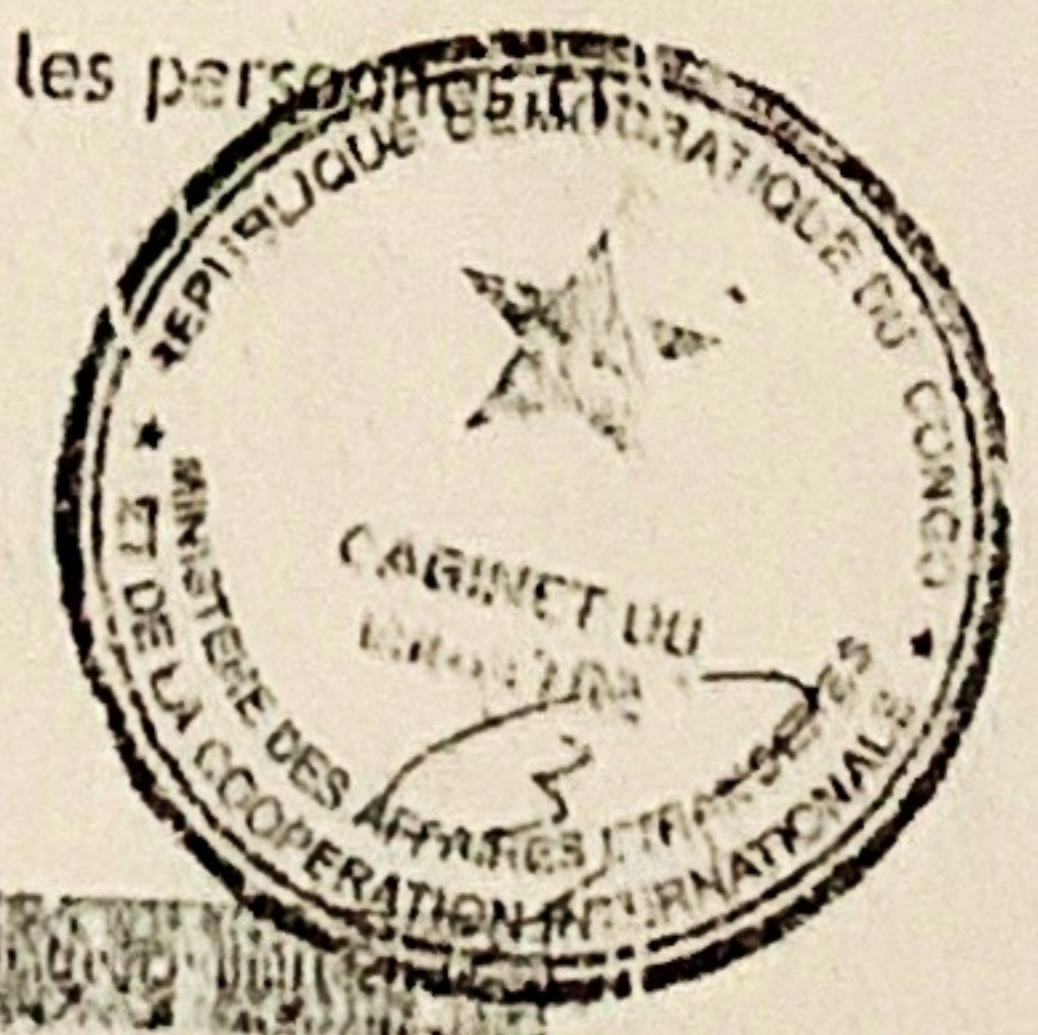
Vu la nécessité et l'urgence ;

ARRETE :

I. DU PERSONNEL POLITIQUE

Article 1^{er} : Sont nommées aux fonctions en regard de leurs noms, les personnes ci-après :

- Directeur de Cabinet : ZULU KILO ABI
- Directeur de Cabinet adjoint : GEMA Willy
- Conseiller Administratif : BOOTO BO LOLIMBA
- .../...

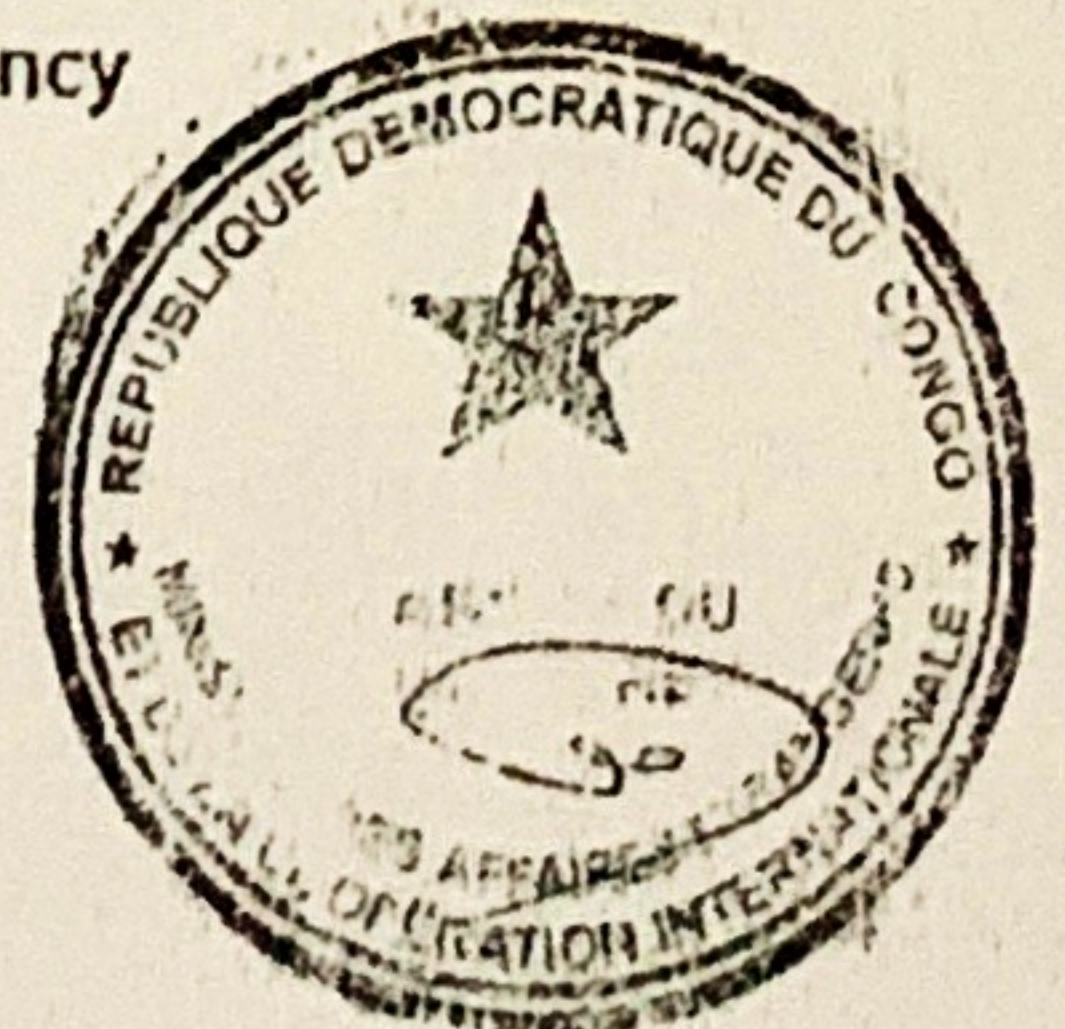


- Conseiller Judiciaire : KABOY FURHA Mamy
- Conseiller Politique : POTO POTO Joseph
- Conseiller Diplomatique : MONGA Samuel
- Conseiller chargé des Questions Sécuritaires et Stratégiques et Coordonnateur des services du V-Ministre des Affaires Etrangères : BONI MBANGU MUTUNDA
- Conseiller en Communication : SHABANI PENE KAYEMBE
- Conseiller Financier : NYAMADJOMI Michel
- Conseiller chargé de la Coopération Bilatérale et Coordonnateur des services du V-Ministre de la Coopération Internationale : BAKENDA ILOMBA Patrice
- Conseiller chargé de la Coopération Multilatérale : MPANU MPANU TOSI
- Conseiller chargé des Questions Sous-Régionales : MBOBA Apo
- Chargé de Mission du Ministre : **NDUKUMA ADAJYI KODJO**
- Chargé de Mission du V-Ministre des Affaires Etrangères: KONGOLO KAYEMBE
- Chargé de Mission du V-Ministre de la Coop. Internationale: KATAMBWE SHUTCHA
- Secrétaire Particulier du Ministre : LOLO LUASU
- Secrétaire Particulier du V-Ministre des Affaires Etrangères : DIUR Jean-Marie
- Secrétaire Particulier du V-Ministre de la Coop. Internationale : SHANGO Eddy

II. DU PERSONNEL D'APPOINT

- Secrétaire Administratif : NABADIATA Pierre
- Secrétaire Administratif adjoint : KABAMBA LUBULA José
- Secrétaire du Ministre : OSAMBIA Fyfy
- Secrétaire du V-Ministre des Affaires Etrangères : LUMANDE MWALY Moïse
- Secrétaire du V-Ministre de la Coopération Internationale : NGIMBI Daisy
- Secrétaire du Directeur de Cabinet : IBANDA Aimée
- Chef du Protocole : MANGITUKA Antoine
- Attaché de Protocole du V-Ministre des Affaires Etrangères : NZUZI WA MAKENGEDI
- Attaché de Protocole du V-Ministre de la Coop. Internationale : MBOYO Poupette
- Attaché de Presse : OKONDA Bélice
- Attaché de Presse Assistant : NTAMBWE NDJANDJI Richard
- Attaché de Presse Assistant : MBUYI LUAMBUA Nancy
- Intendant : MOVOTO Louis
- Opérateur de Saisie : BALHO Magalie
- Opérateur de Saisie : KODY Nelly

.../...



- Opérateur de saisie du V-Ministre des Affaires Etrangères : LUBULA MABONGE Thérèse
- Opérateur de saisie du V-Ministre des Affaires Etrangères : MAYIMONA NSAMBU
- Opérateur de saisie du V-Ministre de la Coop. Inter. : SALUMU Nicole
- Sous-gestionnaires des crédits : VANGU KI LUTETE
- Caissier Comptable : NZONGO Jocelyne
- Hôtesse : KAMONO Bibish Joëlle
- Hôtesse : MFUNDU Thérèse
- Hôtesse : KWADEBA NGAWALI Angèle
- Hôtesse du V-Ministre des Affaires Etrangères : KALONG KOT Bijou
- Hôtesse du V-Ministre de la Coop. Internationale : NZUZI Francine
- Chauffeur du Ministre : PANZU SOLO
- Chauffeur du Vice-Ministre des Affaires Etrangères : MATA NENGOLO
- Chauffeur du Vice-Ministre de la Coop. Internationale : MUFUANKOLO Egide
- Chauffeur du Cabinet : KAZADI Evariste
- Chauffeur du Cabinet V-Ministre des Affaires Etrangères : MAYINGA Patrick
- Chauffeur du Cabinet du V-Ministre de la Coop. Inter. : MUDEKEREZA Papy
- Chargé du courrier du Ministre : LANDA René
- Chargé du courrier V-Ministre des Affaires Etrangères : MWAKU Claude
- Huissier : KASASA Serge

Article 2 :

Le Directeur de Cabinet est chargé de l'exécution du présent Arrêté qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Kinshasa, le 31 JANVIER 2001

Antoine GHOND

